



Montcherand, juillet 2026

AVIS A LA POPULATION

En raison de la sécheresse persistante, la Municipalité a malheureusement dû prendre la décision d'annuler le feu de joie et le feu d'artifice prévus lors de la Fête nationale du 1^{er} août 2026.

Toutefois, nous souhaitons maintenir ce moment de convivialité et de célébration nationale, dont nous vous rappelons le déroulement :

20h05	Sonnerie des cloches
20h15	Rassemblement du cortège sur la place
20h30	Départ du cortège pour la place de fête
21h00	Partie officielle

Comme l'année précédente, le repas préparé par l'USL sera offert par la Commune et les boissons seront payantes.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux sous la cantine.

RISQUE D'INCENDIE ELEVE

Jusqu'à nouvel avis, les feux en plein air ainsi que l'usage d'engins pyrotechniques sont interdits sur l'ensemble du territoire cantonal et communal.

Merci de respecter ces mesures et d'adopter un comportement responsable afin de prévenir tout départ de feu.

La Municipalité